

Comme moyen de repousser les réfugiés qui frappent à nos portes Plaut avait mis Ottawa en garde contre le visa

MICHEL C. AUGER

Le gouvernement fédéral avait été mis en garde, il y a 19 mois, contre l'utilisation des visas comme moyen de limiter l'entrée de réfugiés au Canada.

Cette mise en garde est contenue dans la deuxième partie du rapport du rabbin Gunther Plaut sur la reconnaissance du statut de réfugié au Canada, remis le 31 juillet 1985 au gouvernement fédéral et que celui-ci

EXCLUSIF

refuse toujours de rendre public. Cette seconde partie du rapport Plaut se présente surtout sous forme de questions à soumettre au public canadien dans le cadre d'un débat national sur l'immigration et l'accueil des réfugiés.

Parmi ces questions, le rabbin Plaut — chargé par le gouvernement libéral au printemps 1984 d'étudier le

problème de la reconnaissance du statut de réfugié — traite spécifiquement de l'imposition de visas, la solution qui a été retenue, il y a quelques semaines, par le ministre Benoit Bouchard pour limiter l'entrée au Canada de nouveaux réfugiés.

« L'imposition de visas réduit automatiquement la possibilité pour le Canada d'être un pays de premier asile et la sélection des réfugiés à l'étranger fait qu'ils sont, en fait, les objets de notre politique d'immigration », affirme le rapport.

L'imposition d'un visa crée également deux catégories de réfugiés, affirme le rabbin Plaut, ceux qui sont sélectionnés à l'étranger et ceux qui font leur demande en arrivant au Canada.

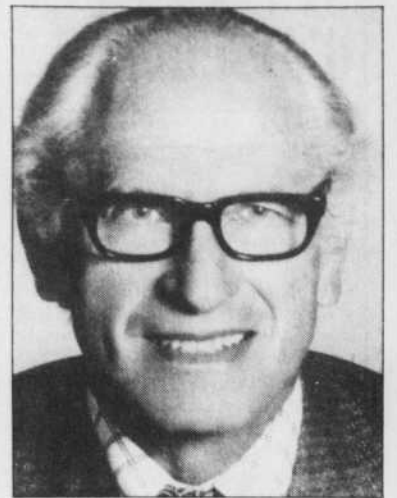
« La question doit alors être posée: Est-ce un moyen acceptable de traiter les réfugiés qui frappent à nos portes? »

Le rapport indique que les visas sont un moyen de réglementer l'entrée des touristes au Canada et peuvent être nécessaires quand on

crainait l'arrivée massive d'immigrants illégaux en provenance de certains pays, mais il demande s'il s'agit là d'un moyen acceptable « pour contrôler les mouvements des réfugiés ».

« Est-il, alors, approprié d'utiliser un moyen de contrôle de l'immigration pour limiter l'entrée de réfugiés dont le nombre n'est pas assez élevé pour constituer un problème d'immigration? », se demande l'auteur du rapport.

Voir page 12: Plaut



Le rabbin Gunther Plaut

Le SIDA, peste des temps modernes

PIERRE CAYOUILLE
envoyé spécial du DEVOIR

NEW YORK — Le SIDA, cette peste des temps modernes, commence à peine ses ravages. D'ici à l'an 2000, un million d'Américains en auront été atteints.

Tel est du moins le scénario apocalyptique tracé par 227 éminents chercheurs, dont six ex-lauréats du Prix Nobel. Ces spécialistes ont été interviewés dans le cadre d'une vaste enquête menée pour la multinationale pharmaceutique Bristol-Myers et dont les résultats furent dévoilés hier à New York.

L'étude a réuni ses 227 experts dans le but de définir les orientations de la recherche médicale au cours des prochaines années. Des leaders mondiaux des maladies infectieuses, du cancer, des maladies cardio-vasculaires et de tous les autres champs de la médecine ont été consultés.

Plus intéressés à la lutte contre le SIDA, les spécialistes des maladies infectieuses, du cancer et de la biotechnologie constituaient un peu plus du quart de la brochette de chercheurs consultés.

Même s'ils prévoient que le nombre de victimes du SIDA aux États-Unis passera de 31,000 à un million, au cours des 15 prochaines années, plusieurs d'entre eux croient fermement à l'imminence de la mise à jour d'un vaccin contre le SIDA.

« Maintenant que nous avons identifié la cible, je prévois que

Voir page 12: SIDA



PhotoPC

Mille employés d'Hydro-Québec ont manifesté, hier, devant l'Assemblée nationale leur mécontentement à l'égard de la nouvelle politique de la société qui limite l'octroi de sous-contrats. Hydro-Québec était également sur la sellette à l'intérieur du Parlement, où se tenait une commission parlementaire qui passait au peigne fin sa demande de hausse de tarifs pour les particuliers. Nos informations, en page 2

Constitution: la mise au jeu a lieu aujourd'hui

Les « conditions » de Bourassa au centre des débats

BERNARD DESCOTEAUX

QUEBEC — Les provinces et le gouvernement fédéral, pour la première fois depuis cinq ans, se retrouvent aujourd'hui autour d'une même table pour amorcer des discussions constitutionnelles. L'objectif: obtenir que le Québec puisse signer, selon la promesse de Brian Mulroney, « dans l'honneur et l'enthousiasme » l'accord constitutionnel de

1982.

Cette rencontre qui durera deux jours portera strictement sur l'examen par des fonctionnaires de tous les gouvernements des cinq conditions « négociables » que pose le Québec à cette fin. Il s'agit d'un sorte de « test de faisabilité » avant que de véritables pourparlers au plan politique puissent s'engager.

Le gouvernement québécois se présente à cette rencontre avec confiance. Depuis dix mois, une multi-

tude de rencontres bi-latérales ont permis au ministre responsable des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, de s'assurer de la bonne foi de ses partenaires dans ce processus. Celui-ci peut compter par ailleurs sur un solide consensus entre partis politiques fédéraux pour obtenir cette réintégration constitutionnelle du Québec.

Deux éléments perturbateurs viennent cependant assombrir un

Voir page 12: Constitution

L'échange d'armes contre des otages

C'était une erreur, admet Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a reconnu, hier soir, pour la première fois, que son ouverture stratégique vers l'Iran s'était transformée en « échange d'armes contre des otages » et il a déclaré que cela constituait une « erreur ».

Dans un discours télévisé très attendu, M. Reagan, a ajouté: « Il y a des raisons pour lesquelles cela est arrivé, mais pas d'excuses. C'était une erreur ». Le président a accepté la responsabilité pour ses propres actions et celles de son gouvernement. Jusqu'à présent, le président n'a

avait jamais reconnu qu'il y avait eu spécifiquement un échange d'armes contre des otages dans l'affaire des ventes d'armes à Téhéran révélée en novembre dernier. Ses conseillers insistent depuis plusieurs semaines pour qu'il reconnaisse ses propres erreurs dans cette affaire et qu'il présente ses excuses aux Américains pour avoir adopté une politique erronée. M. Reagan n'a pas été jusqu'à: il a seulement reconnu très indirectement avoir commis des erreurs et n'a pas présenté d'excuses.

« Maintenant ce qui devrait arriver quand vous faites une erreur

est la chose suivante, a-t-il dit: vous prenez des coups, vous apprenez une leçon et ensuite vous allez de l'avant ».

« Vous savez, quand on atteint mon âge (NDLR: 76 ans), on a fait de nombreuses erreurs, si on a bien vécu sa vie, a-t-il ajouté. Alors on apprend. On met les choses à leur juste place (...) On change et on va de l'avant ».

M. Reagan a répété dans son discours relativement bref qu'il n'était pas au courant du détournement de profits des ventes d'armes à Téhéran en faveur des contras anti-sandinis-

tes mais « qu'en tant que président » il ne pouvait pas échapper à la responsabilité à ce propos.

Il a d'autre part admis qu'il ne se souvenait pas s'il avait approuvé avant ou après une livraison d'armes à l'Iran, faisant allusion aux armes livrées par Israël à Téhéran, fin 1985.

Répondant pour la première fois au rapport Tower sur l'affaire iranienne, publié la semaine dernière, M. Reagan a indiqué qu'il s'était laissé entraîner par sa préoccupation personnelle pour les otages américains retenus au Liban et ne s'était

Voir page 12: Reagan



Ronald Reagan

Selon le gouverneur de la Banque fédérale La croissance économique du Canada est en danger

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le fossé continue de se creuser entre régions riches et pauvres au pays à un point tel que la croissance économique du pays est en danger, constate le gou-

verneur de la Banque du Canada dans son dernier rapport annuel.

Hier, en conférence de presse, le tout nouveau gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, a endossé la mise en garde de son prédécesseur, Gerald Bouey quant aux risques toujours présents d'une re-

crudescence de l'inflation.

Après des niveaux supérieurs à 10 pour cent du début de la décennie, l'inflation est revenue à environ 4 pour cent depuis deux ans, mais M. Crow ne voit pas là une raison suffisante pour qu'Ottawa soit moins vigilant.

« Zéro (d'inflation) est excellent », a-t-il laissé tomber, jugeant réaliste l'objectif d'une économie où les prix demeurent stable. Au début de la décennie, le prédécesseur de M. Crow, M. Bouey avait mis la lutte à l'inflation au sommet de ses priorités, et appliqué une politique monétariste rigoureuse, qui avait catapulté les taux d'intérêts à des niveaux sans précédents.

« Plus d'inflation n'amène pas plus d'emplois, ce n'est pas donnant donnant », a renchéri M. Crow se disant dans la continuité de son prédécesseur.

Rédigé par l'ex-gouverneur Bouey, le rapport de la banque centrale, auquel M. Crow s'est dit souscrire entièrement, insiste sur l'accroissement des disparités régionales.

La reprise économique rapide au

Voir page 12: Croissance

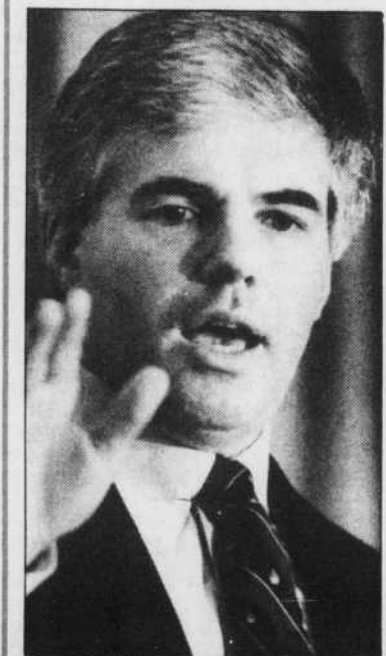
Même si l'eau du Québec est supertoxique Ottawa ne veut pas mettre un seul sou

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Pendant qu'un de ses fonctionnaires révélait que les eaux de Montréal recélaient des concentrations de toxiques supérieures à celles des Grands Lacs, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Tom McMillan, annonçait hier aux Québécois qu'Ottawa ne contribuerait pas d'un cent au programme de \$4 milliards du Québec pour épurer les eaux usées de ses municipalités.

M. McMillan, dont l'allocation a fort déçu le congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), a plutôt invité Québec et ses villes à financer la dépollution des eaux usées en en facturant aux consommateurs le « coût réel » de leur consommation d'eau. Individus et entreprises seraient ainsi forcés de moins gaspiller et de moins polluer cette denrée que l'industrie canadienne paie quatre fois moins cher qu'en Europe et deux fois moins cher qu'aux États-

Voir page 12: Ottawa



Tom McMillan

AU SOMMAIRE

L'OUTREMONT FERME

Les citoyens d'Outremont s'activent à conserver une vocation culturelle au cinéma Outremont, qui fermera ses portes le 1er avril. Roland Smith avait vendu ses trois salles à une entreprise de construction.

Page 9

Le silencieux

A VOCAT. — Le seul homme qui, par métier, n'a pas de conscience.

Chirurgie plastique. — Sauver la face pour préserver la fesse.

Il y a des couples qui se ressemblent comme une goutte d'eau ressemblant à une goutte de fiel.

« Elle était laide comme les sept péchés capitaux. » C'est ce qui explique que tous lui succombaient.

— ALBERT BRIE

R.-C.: moins d'heures de diffusion mais plus de contenu américain

PAUL CAUCHON

Pour contrer un manque à gagner de \$50 millions dans le budget de l'année 1987-1988, 327 postes budgétaires seront abolis dans l'ensemble du réseau national de

Radio-Canada, dont 150 mises à pied. À lui seul, le Québec fera face à 149 abolitions de poste.

L'impact le plus important de cette mesure sur la télévision francophone consistera en une réduction d'environ 143 heures de

Voir page 12: Radio-Canada

6060 Métropolitain est. Tél.: 253-1122
Greenfield Park. Tél.: 466-1555
Dollard-des-Ormeaux. Tél.: 685-3600
Pont-Viau — Laval. Tél.: 669-0809
Ville LaSalle. Tél.: 364-9734
Cap-de-la-Madeleine. Tél.: 376-9700
Longueuil. Tél.: 468-0888
Ottawa. Tél.: (613) 727-1492
Chomedey-Laval. Tél.: 682-6464
Pointe-aux-Trembles. Tél.: 644-1752

Nous avons ce qu'il vous faut.

"Ça c'est certain!"

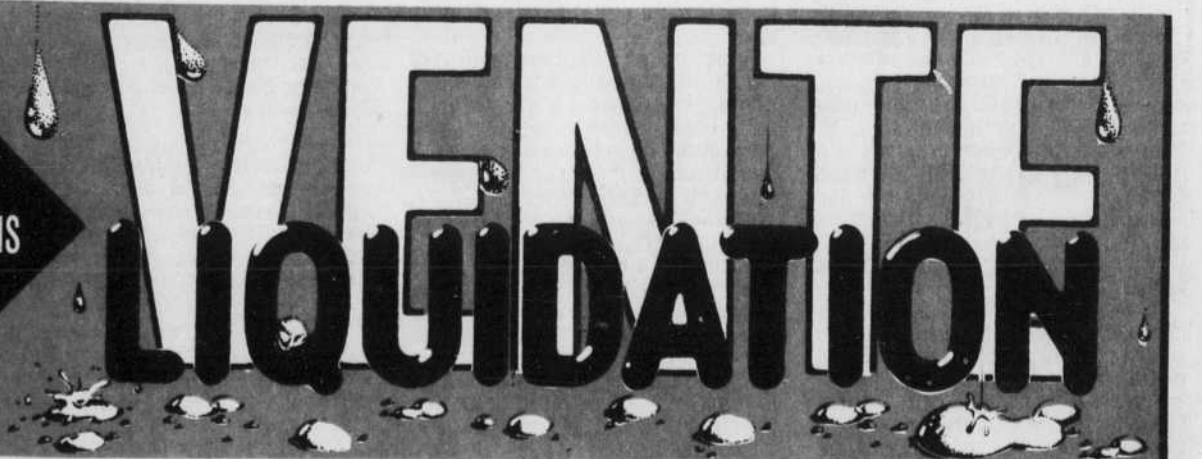
MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

3 PROCHAINS JOURS

11 SUPERMAGASINS

1138 Ave. Beaumont (Ville Mont-Royal)

Tél.: 735-9555
737-9777



SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Contitution

peu cette confiance. Il y a tout d'abord la volonté manifestée par certaines provinces, notamment la Colombie-britannique et Terre-Neuve, a-t-on confié au DEVOIR, d'obtenir éventuellement un élargissement du cadre de la négociation. Il s'agirait d'inclure par exemple, outre les demandes québécoises, la réforme du sénat canadien.

Les provinces et le gouvernement Mulroney étaient tous tombés d'accord l'été dernier pour limiter ces négociations au seul dossier Québec. Lors de leurs rencontres annuelles à Edmonton l'été dernier, les premiers ministres provinciaux avaient tous promis au premier ministre Robert Bourassa de reporter à plus tard toute autre revendication constitutionnelle que tous et chacun pouvaient avoir. On convenait qu'il fallait créer un contexte qui permette au Québec de réintégrer rapidement la fédération canadienne. Pour le reste, on reviendrait à la charge dans une deuxième ronde de négociation.

Le deuxième élément perturbateur est la faiblesse et l'impopularité devenue chronique du gouvernement Mulroney. Cette impopularité crée un contexte où les provinces peuvent plus librement manifester leurs désaccords avec le gouvernement fédéral et poser leurs exigences, qu'il s'agisse d'obtenir des garanties sur le développement régional ou les pêcheries. Des ministres conservateurs ont d'ailleurs évoqué ces derniers jours la possibilité d'aborder maintenant la réforme du Sénat.

Si jamais l'ordre du jour constitutionnel devait être élargi, cela reviendrait aux premiers ministres. Il n'en sera pas question aujourd'hui ni demain, précisait-on hier du côté québécois. Cette rencontre est limitée strictement aux fonctionnaires, rappelait-on.

L'objectif de cette rencontre n'est pas de négocier, rappelle-t-on par ailleurs. Il s'agit de faire un examen des demandes québécoises qui n'ont jamais été discutées au plan multilatéral. La dynamique d'une discussion à onze n'est pas la même que d'une discussion à deux, souligne-t-on.

En principe, cet examen devrait servir à dresser un rapport de la situation qui sera présenté à chaque gouvernement. Cela servira à des discussions ultérieures entre premiers ministres pour décider s'il y a lieu de faire passer les discussions à un niveau politique en donnant des mandats précis soit aux hauts-fonctionnaires, soit aux ministres responsables du dossier constitutionnel.

Le premier ministre Bourassa avait espéré que cette discussion puisse éventuellement avoir lieu dès la semaine prochaine alors qu'il y aura rencontre entre les premiers ministres, le 11 mars, pour discuter du dossier du libre-échange. L'horaire de cette rencontre est à ce point chargé qu'il semble impossible qu'on puisse parler alors de constitution. La prochaine occasion sera lors de la conférence des premiers ministres à la fin mars sur les droits des autochtones.

La délégation québécoise à la rencontre d'aujourd'hui est constituée la sous-ministre aux Affaires canadiennes, Mme Diane Wilhelmy, du constitutionnaliste André Tremblay et du conseil spécial du premier ministre Bourassa en matière constitutionnelle, Jean-Claude Rivest.

Les conditions posées par le Québec pour signer l'accord constitutionnel sont, rappellent-les: la reconnaissance explicite du Québec comme société distincte; la garantie de pouvoirs accrus en matière d'immigration; la limitation du pouvoir fédéral de dépenser; la reconnaissance d'un droit de veto; et la participation du Québec à la nomination des juges à la Cour suprême du Canada.

◆ Ottawa

Unis, a ajouté le ministre.

M. McMillan a évalué à \$100 milliards la valeur actuelle des infrastructures municipales reliées à l'eau et à \$3 milliards le coût de remplacement des seuls tuyaux au cours des cinq prochaines années. Les usines de filtration, a-t-il dit, arrivent pour la plupart au bout de leur vie utile de 40 ans. Le fédéral, a-t-il dit, n'a tout simplement pas les moyens de financer cette modernisation dans un domaine où la Constitution réserve aux villes et aux provinces le pouvoir de taxer.

Le ministre fédéral de l'Environnement a déclaré qu'il n'était pas au courant des déclarations de son vis-à-vis québécois, M. Clifford Lincoln, qui chiffrait la semaine dernière à \$100 millions la contribution exigée d'Ottawa pour la dépollution du Saint-Laurent.

M. McMillan déclarait l'an dernier que la dépollution du Saint-Laurent constituait la première priorité environnementale des Conservateurs au Québec, une priorité que les groupes environnementaux, les industriels et la province veulent apprécier sous forme de budgets plutôt que de discours.

En plus de suggérer à M. Lincoln de financer ses programmes avec des taxes d'eau accrues, M. McMillan lui a suggéré d'obtenir sa part de fonds via les Ententes sur le développement économique et régional. Mais l'enveloppe de chaque province étant déterminée à l'avance, l'argent qu'obtiendrait M. Lincoln serait refusé à un autre ministre québécois.

En conférence de presse, M. McMillan a dû reconnaître que les \$200 millions accordés par Ottawa à l'Ontario au cours des dernières années pour la dépollution des Grands Lacs ne provenaient pas mais s'ajoutaient aux sommes prévues dans l'Entente sur le développement économique et régional, signée avec l'Ontario.

Deux heures après le discours de M. McMillan, un chercheur de son ministère, M. Klaus L. E. Kaiser, au congrès de l'AQTE que la région de Montréal affichait les concentrations de toxiques les plus élevées du système fluvial. C'est ce qui ressort, a-t-il dit, de l'échantillonnage effectué l'an dernier par Environnement Canada entre octobre 1985 et juillet 86 pour déterminer la distribution et le transport des composés organiques volatils et des métaux lourds dans le système fluvial des deux provinces.

Les résultats de ces tests indiquent que les eaux de Montréal affichent des concentrations de cadmium se situant entre 180 et 200 microgrammes par litre, soit 10 à 20 fois la moyenne relevée dans le reste du Saint-Laurent.

Les « objectifs biologiques » fixés par les organismes gouvernementaux situent au alentours de 20 microgrammes par litre le niveau où la capacité de reproduction et la santé générale des poissons sont atteintes.

Les « points chauds » identifiés dans le lac Ontario ou dans le reste du fleuve affichaient des valeurs bien inférieures à celles de Montréal, dépassant en général de 2 à 3 fois la moyenne générale, a précisé M. Kaiser. Les « points chauds » découverts au Québec se retrouvent, a-t-il dit, aux abords de la ville de Québec, à l'embouchure des rivières Outaouais et Yamaska ainsi que dans les lacs Saint-Louis et Saint-Pierre.

Les concentrations de cadmium identifiées dans le fleuve en face de Montréal sont plus élevées que les taux relevés dans le lac Supérieur, a ajouté M. Kaiser. Ce dernier n'a pas voulu se prononcer sur les risques encourus par les villes qui, comme Montréal, s'alimentent en eau potable dans le fleuve.

Quant aux composés organiques volatils, une famille qui regroupe des solvants industriels, des résidus de pétro-chimie et des produits commerciaux comme les perchloro-éthylène (utilisés pour le nettoyage à sec), les concentrations relevées aux portes de Montréal dépassaient celles relevées à Sarnia, la capitale canadienne de la pétrochimie aux prises depuis deux ans avec des cas majeurs de contamination.

« Nous avons relevé dans la portion québécoise du Saint-Laurent des concentrations de composés volatils organiques qui se situaient souvent entre 1,000 à 10,000 nanogrammes par litre (parties par trillion). » Un test a notamment identifié une concentration de 190,000 nanogrammes par litre, soit 19,000 fois le « bruit de fond », c'est-à-dire la concentration attendue dans un milieu non-contaminé.

M. Kaiser a précisé que la pollution des eaux de la métropole était essentiellement attribuable à ses industries, contre lesquelles Environnement Canada n'a pas intenté une seule poursuite au cours des dernières années.

◆ Radio-Canada

diffusion. Non seulement Radio-Canada entrera en ondes l'automne prochain plus tard le matin et fermera plus tôt le soir, mais de l'aveu même du vice-président Frank Delaney, il y aura augmentation des reprises et des émissions étrangères, principalement américaines.

Cette carence budgétaire de \$50 millions, déjà annoncée en février, provient de l'écart entre le financement nécessaire pour maintenir le service actuel, et les revenus prévus cette année, et ce même si on prévoit une augmentation de revenus commerciaux.

Pour faire face à ce manque à gagner, on réduit de 2 % les crédits financiers accordés aux salaires et on n'accorde aucun crédit supplémentaire pour compenser l'inflation.

Les 327 postes abolis se divisent ainsi : 84 à la télévision française, 66 à la télévision anglaise, 10 à la radio française, 29 à la radio anglaise, 4 à Radio-Canada International, 13 au Service des communications et du marketing (pour l'ensemble du pays), et 121 dans le personnel de gestion administrative (dont 44 à Montréal, 31 à Ottawa et 22 à Toronto).

Pour le Québec, à part les quatre postes déjà identifiés à Radio-Canada International, on prévoit abolir 37 postes au Service de l'ingénierie situé à Côte Saint-Luc.

Plusieurs de ces abolitions de poste sont en fait des mises à la retraite anticipées, tandis que d'autres sont des postes dont la disparition devient effective alors qu'ils n'avaient pas été comblés depuis un certain temps.

Quant à l'impact de ces réductions sur les émissions, le mystère continuera à planer pour un certain temps. Radio-Canada tente actuellement de conserver en totalité sa production locale francophone actuelle, mais il semble que du côté anglophone il y aura moins de grands reportages au Journal, alors que le service d'information francophone n'est pas touché pour le moment.

Selon Guy Thériault, un des responsables du quartier général de Radio-Canada à Ottawa, « la qualité de certaines émissions pourrait baisser, par exemple avec moins d'externes dans des téléromans. Mais de façon générale le résultat sera plutôt une charge de travail accrue pour plusieurs cadres et syndiqués ».

À la radio française, on identifie une baisse de 22 heures et demie par année de la production, touchant essentiellement les dramatiques radio-phoniques (ce qui n'enchantera pas les écrivains).

À la télévision francophone, 44 retransmissions seront mises de l'avant mais aucune « nouvelle » coupure de poste n'aurait lieu.

Pour le moment, il n'y aura pas de coupures dans les stations de télévision régionales francophones, mais les radios seront touchées. Radio-Canada, confirmait hier qu'une émission distincte qui prend l'antenne à Matane, Rimouski et Sept-Îles de 15 h à 17 h 30 chaque jour sera maintenant diffusée uniquement à Matane, avec des collaborations des deux autres villes.

Le pourcentage accordé aux pro-

Ottawa et les provinces en viennent à une entente sur une politique scientifique

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le premier ministre a annoncé hier que le gouvernement fédéral et les provinces « signeront dans quelques semaines un accord sur une politique nationale des sciences ».

Selon d'autres informations obtenues par LE DEVOIR, l'entente prévoirait la création d'un Conseil permanent des ministres des Sciences et de la Technologie et l'utilisation de la politique de recherche et de développement pour la promotion du développement régional au Canada.

M. Brian Mulroney, s'adressant hier après-midi aux étudiants de l'université de Waterloo, a également révélé que « le ministre des Finances envisage d'orienter la réforme fiscale pour créer des encouragements compétitifs à la formation de capital de risque et au développement industriel basé sur la recherche et la technologie et la création de petites entreprises ».

« Au cours des douze prochains mois, a promis le chef du gouvernement, nous allons prendre un certain nombre de mesures afin de donner aux sciences et à la technologie une place de choix dans notre plan d'action national: conférence des ministres des Sciences cette semaine à Vancouver, Forum sur l'éducation supérieure en octobre, Conférence des premiers ministres en novembre à Toronto et Conférence nationale sur les sciences et la technologie au début de 1988 ».

Rappelant que la demande mondiale pour les ressources naturelles ne remontera pas aux niveaux qu'elle a atteints dans le début des années 70, le premier ministre a insisté sur la nécessité pour les Canadiens de vendre « leurs ressources intellectuelles, leurs idées et leur savoir ».

Comme cela avait déjà été suggéré dans le dernier Discours du Trône, le gouvernement fédéral entend prendre toute une série d'initia-

ducteurs indépendants dans la grille reste le même pour le moment, mais il y aura diminution des émissions commandées aux stations affiliées régionales.

En février dernier le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, avait présenté le manque à gagner de \$50 millions en précisant que « la programmation à la télé et à la radio sera diluée ».

Cette promesse de mauvais augure se précise donc, et elle s'ajoute cette semaine aux conséquences des moyens de pression mis de l'avant par les machinistes membres du Syndicat des employés de production du Québec et de l'Acadie, une quarantaine de syndiqués ayant été mis en lock-out lundi et mardi alors que Radio-Canada décidait de confier entièrement la production de l'Ultra-quiz Lance et compte au secteur privé.

◆ Plaut

D'autre part, le rapport affirme que le Canada doit absolument tenir un vaste débat public sur sa politique d'immigration et, en particulier, d'accueil des réfugiés afin d'en arriver à un consensus national sur la question.

Ainsi, le rapport Plaut estime que plusieurs questions fondamentales doivent être posées aux Canadiens:

• « Qui seront nos citoyens de demain et comment les choisirons-nous alors que la population canadienne ne peut plus s'accroître en raison d'un taux de natalité en chute constante? »

• « Les intérêts nationaux du Canada doivent-ils être, comme on le croit généralement, le seul principe directeur de la politique canadienne? »

• « Comme l'accueil des réfugiés et la politique d'immigration sont nécessairement reliés, peut-on faire la planification de l'un et de l'autre ou la politique touchant les réfugiés doit-elle toujours être déterminée de façon ad hoc? »

• « Si nous devons adopter une politique plus ouverte pour ceux qui désirent s'établir au Canada, cette politique devrait-elle continuer à être sélective? Comment une entrée massive et incontrôlée pourrait-elle modifier la nature du Canada? »

Le rabbin Plaut affirme que certaines de ces questions touchent des cordes sensibles et causeront sans doute des débats passionnés. « Je crois tout de même que nous sommes maintenant suffisamment matures pour discuter de ces questions », affirme-t-il.

« Il semblerait que le temps est venu où nous devons, une fois de plus, non seulement regarder le problème dans sa perspective la plus large, mais également agir dans ce sens », affirme le rapport.

Le rabbin Plaut pose aussi la question de ce qu'on a appelé les « faux réfugiés », soit ceux qui abusent d'un système de détermination du statut de réfugié trop lent.

Ces gens, affirme-t-il, même s'ils ne peuvent prouver qu'ils sont des réfugiés au sens des Conventions des Nations unies, ont le plus souvent tenté d'échapper à des conditions intolérables.

« Les politiques économiques, en particulier, sont devenues un outil de persécution », soutient le rabbin Plaut.

Certaines nations persécutent des groupes entiers de leur population alors que, dans d'autres pays, les habitants de certains secteurs doivent s'exiler en raison de conflits civils. Ils doivent vivre dans un état de danger palpable mais doivent aussi prouver qu'ils sont des réfugiés individuels, ce qu'il est difficile ou impossible de faire », affirme-t-il.

Le rapport note, dans un long rap-

port historique, que le Canada n'a pas toujours eu la plus grande générosité dans l'accueil des réfugiés, en particulier lorsque les juifs tentaient de quitter l'Allemagne dans les années 1930 alors que seulement 5,000 d'entre eux ont été admis au pays.

Certes, le Canada a été plus généreux par la suite, admet le rapport, mais au cours des dernières années, alors que la crise des réfugiés s'aggrave considérablement, la réponse des pays comme le Canada n'a pas été proportionnée.

« Il est vrai que la croissance de notre économie n'est pas aussi soutenue que nous le voudrions et on croit généralement que ce sont des considérations économiques qui nous empêchent de répondre à cette situation de façon plus généreuse ».

Mais, affirme le rapport, jamais la relation entre une augmentation de notre population et l'état de notre économie n'a été étudiée de façon complète et il faut se demander si, avec une population active qui diminue, un programme élargi d'accueil des réfugiés ne remplirait pas le double objectif d'aider à résoudre au moins en partie le problème des réfugiés tout en aidant l'économie canadienne.

Quant aux « intérêts nationaux du Canada », le rapport Plaut se demande s'ils font l'objet d'un véritable consensus. « Selon certains, les difficultés économiques exigent que nos frontières soient aussi étanches que possible, alors que d'autres maintiennent que le seul remède pour une économie canadienne en perte de vitesse est l'immigration sur une grande échelle ».

Enfin, le rapport pose la question des critères de sélection utilisés par le Canada pour les réfugiés. « Notre bien-être économique doit-il être le fondement de notre politique d'accueil des réfugiés », demande le rabbin Plaut.

Il note que les réfugiés sont présentement sélectionnés en vertu des mêmes critères qu'ils étaient utilisés jusqu'à 1964 pour la sélection des immigrants. Selon lui, une discussion des problèmes moraux associés au choix des réfugiés « donnera une réponse qui reflète notre morale collective ».

Enfin, le rapport Plaut affirme que le Canada doit jouer un rôle de leader dans la redéfinition de ce qu'est un réfugié puisque la définition actuellement utilisée (celle des Nations unies) « n'est clairement pas adaptée aux réalités d'aujourd'hui ».

« Une reformulation des principes internationaux est nécessaire et nous devons espérer que le Canada jouera un rôle de leader non seulement en adaptant ses politiques nationales aux réalités d'aujourd'hui, mais aussi en demandant aux autres gouvernements de participer à un effort sincère pour soulager la situation critique des réfugiés », affirme-t-il.

En matière de lutte à l'inflation les résultats enregistrés au Canada en

sur la recherche scientifique au sein d'un seul ministère et l'élaboration d'une « nouvelle stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie ».

M. Mulroney a encore déploré que le secteur privé et les provinces ne fassent pas leur part: Ottawa inves-

Québec enquête sur un présumé réseau d'exploitation de déficients mentaux

LAURENT SOUMIS

Deux ministères québécois enquêtent actuellement sur un présumé réseau d'exploitation en milieu de travail de personnes atteintes de déficience intellectuelle.

Une porte-parole du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu a indiqué, hier, au DEVOIR que son ministère menait une enquête sur de présumées fraudes commises à l'égard des règlements de l'aide sociale par ces handicapés au travail.

Elle a précisé qu'une autre enquête du ministère de la Santé et des Services sociaux verrait à établir le rôle exact tenu dans cette affaire par les centres d'accueil publics du réseau québécois.

Mercredi, Radio-Canada soutient, sur la foi de témoignages de fonctionnaires, que certains centres d'accueil concluaient des ententes particulières avec des entreprises privées pour l'intégration au travail de déficients mentaux bénéficiaires de l'aide sociale.

Selon ces ententes, les personnes handicapées auraient continué à percevoir leurs prestations d'aide sociale tout en recevant une somme de \$100 par mois comme « prime à la motivation ». Ces sommes n'auraient pas été déclarées à l'Aide sociale.

Ces accords placeraient alors les

handicapés en « situation d'illégalité » et constituerait « une forme d'exploitation ».

Interrogé par LE DEVOIR, le président de l'Association des centres d'accueil du Québec, M. Roger Pednault, a formellement nié l'existence d'entente en-dessous de la table, de travail au noir ou de réseau d'exploitation.

« Les ententes pour la formation et les stages en entreprise se font au vu et au su du ministère, a-t-il déclaré. Dans certains cas, les employeurs accordent une légère gratification aux personnes; ce qui est excellent pour leur motivation et leur réintégration ».

M. Pednault a toutefois reconnu que « certains centres n'ont pas informé les déficients mentaux de l'obligation de déclarer les sommes reçues ».

« Ce sont de petits montants, a dit M. Pednault. C'est la seule chose qui peut-être considérée comme illégale dans cette affaire ».

« Ces centres croient très fort à la réintégration, a-t-il ajouté. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour la favoriser. Nous avons déjà fait des pressions pour faire modifier l'aide sociale afin que les déficients puissent conserver les sommes qu'ils reçoivent. Nous sommes finalement victimes de l'inertie du gouvernement qui encourage cette situation ».

Le président de l'Association a

conclu en accusant Radio-Canada et son journaliste Robert Houle de vouloir faire du « sensationnalisme » et de « causer un dommage incroyable aux efforts de réintégration des déficients ».

Pour sa part, un porte-parole de la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées, M. Martin Fournier, a indiqué au DEVOIR que son organisme « manifeste son désaccord le plus total à l'emploi à rabais de déficients intellectuels ».

Tout en reconnaissant « la bonne volonté dans l'attitude des centres d'accueil », la Confédération juge que de telles pratiques vont « au détriment des handicapés et retardent leur intégration de plein droit au processus socio-économique en les plaçant dans l'illégalité et dans des conditions propices à l'exploitation ».

« Les handicapés réclament une présence à part égale dans la société », a conclu M. Fournier.

Plus tôt en après-midi, hier, l'Office des personnes handicapées du Québec a également désavoué les pratiques mises en lumière.

De son côté, l'Association québécoise des déficients mentaux procédait, hier, à l'examen de la situation de concert avec d'autres organismes oeuvrant sur les scènes locale et régionale.

Elle devrait bientôt faire connaître ses réactions.

1986 au chapitre de l'inflation ont été décevants à maints égards, poursuit la banque.

Tant au point de vue de la croissance de l'emploi que du taux de chômage, le fossé entre l'Ouest et les Maritimes par rapport au Canada central n'a fait qu'augmenter, montre le rapport. La croissance de l'emploi a été particulièrement forte dans le secteur des services financiers et faible dans le secteur énergétique, précise-t-on.

Bien qu'elle ait frappé de plein fouet l'économie des provinces de l'Ouest, la chute du prix mondial du pétrole a un effet bénéfique sur l'ensemble de l'économie, a soutenu M. Crow en conférence de presse.

Le dernier discours du trône du gouvernement Mulroney mettait justement l'accent sur l'importance de répartir la croissance économique plus équitablement entre les régions. Toutefois, Ottawa s'est fait vertement critiquer par l'Opposition au lendemain de son récent budget qui restait muet sur de nouvelles initiatives en matière de développement régional.

Au passage, le gouverneur Crow a indiqué qu'à son avis on avait exagéré l'impact de la décision récente du gouvernement du Brésil d'interrompre le paiement des intérêts sur sa dette.

Avec \$7,7 milliards de créances au Brésil les six grandes banques canadiennes s'étaient cruellement ressenties de cette décision sur les marchés boursiers, la semaine dernière.

« Il n'y a guère de raisons de s'inquiéter de la situation des banques canadiennes, c'est un système assez solide », a dit M. Crow.

◆ SIDA

nous développerons un vaccin contre le SIDA entre 1990 et 1999 », a déclaré hier le docteur Vincent T. DeVita, directeur du National Cancer Institute des États-Unis, l'un des 227 spécialistes consultés. Près de la moitié de ses collègues, soit 46 %, partagent son optimisme.

Par ailleurs, les spécialistes des maladies cardio-vasculaires, interrogés dans le cadre de la même étude, prévoient que l'on cessera, d'ici à la fin du siècle, d'effectuer des pontages coronariens. « Cette intervention chirurgicale, pratiquée au moins 70,000 fois par année aux États-Unis, sera remplacée par des interventions non-invasives comme l'introduction de cathéters et l'absorption de médicaments », a prédit hier le docteur Michael DeBakey, un pionnier de la chirurgie cardiaque aux États-Unis, également consulté lors de l'enquête.

C'est dans la lutte contre le cancer, selon l'étude, que les progrès de la médecine seront les plus marquants. D'ici à la fin du siècle, deux

cas de cancer sur trois seront guéris, annoncent les chercheurs. Pour l'ensemble des cancers, le taux actuel de guérison est de 50 %.

« Nos découvertes sur la nature des cellules cancéreuses progressent à un rythme presque alarmant, rappelle le docteur Vincent T. DeVita du National Cancer Institute. S'il y a quelque part un quartier général des cellules cancéreuses, elles doivent être terrorisées par la vitesse de nos progrès ».

En ce qui a trait aux maladies mentales, la majorité, soit 86 %, des spécialistes consultés croient que la fin du siècle sera marquée par le déclin des psychothérapies. « Ceux qui voudront se payer une psychanalyse pourront toujours le faire. Mais les progrès de la médecine au chapitre des connaissances sur le système nerveux central sont tels que nous assisterons au renversement de la balance en faveur de la pharmacothérapie et au détriment des psychothérapies », a dit le docteur Julius Axelrod, chercheur au National Institute of Mental Health des États-Unis, lauréat du Prix Nobel de médecine de 1970.

Enfin, un consensus se dégage parmi les 227 chercheurs interviewés. Ce sont les maladies liées au vieillissement de la population qui décimeront le plus l'Occident d'ici à l'an 2000. Quant aux pays en développement, ils seront toujours aux prises avec les maladies infectieuses et les problèmes engendrés par la malnutrition.

◆ Reagan

pas assez intéressé aux détails des ventes d'armes à l'Iran. Il a indiqué qu'il continuerait à utiliser tous les moyens légitimes possibles pour essayer de faire libérer les Américains otages au Liban, mais a averti les Américains qui restaient de leur propre gré dans ces régions dangereuses qu'ils étaient responsables de leur propre sécurité.

En ce qui concerne son « style de direction », vivement critiqué par le rapport en raison de son caractère détaché, le chef de l'exécutif a répondu que ce style lui avait réussi lorsqu'il était gouverneur de Californie et pendant la plus grande partie de son mandat présidentiel. Mais M. Reagan a admis que cela n'avait pas réussi avec le Conseil national de sécurité et qu'il avait déjà « commencé à corriger cela » en suivant toutes les recommandations du rapport.

Soucieux de démontrer qu'il reprenait les choses en mains, le président a annoncé qu'il allait suivre les recommandations du rapport Tower et agir dans trois domaines pour revitaliser sa présidence: le personnel, la politique de sécurité nationale et le processus de décision.

Vingt familles sur le pavé à Outremont

(PC) — Une vingtaine de familles ont été jetées sur le pavé lors d'un violent incendie qui a ravagé un pâté de maisons à logements, hier, à Outremont, sur l'île de Montréal.

L'incendie a pris naissance vers 8h30 dans un hangar en arrière d'un immeuble situé au 746 rue de l'Épée. Il s'est ensuite propagé à plusieurs autres maisons.

Visiblement débordés, les pompiers d'Outremont ont dû faire appel à leurs confrères de plusieurs munici-

palités voisines.

Il leur aura finalement fallu environ quatre heures pour prendre le contrôle de la situation.

Plusieurs résidents du secteur ont blâmé les sapeurs, leurs reprochant d'avoir trop tardé à combattre les flammes par l'arrière des édifices.

Les policiers n'écartaient pas hier l'hypothèse d'un incendie criminel. Une enquête a été instituée.

Heureusement, il n'y a pas eu de blessé.